



Une plateforme de dialogue et de règlement des différends efficace

L'OCDE décerne une bonne note au Point de contact national pour les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales. Cet organe peut être saisi, depuis des années, pour des problèmes entre des multinationales et des parties prenantes. economiesuisse estime également que cette plateforme publique de promotion, de dialogue et de règlement des différends pour une conduite d'entreprise responsable effectue un travail professionnel et précieux. Celui-ci ne doit pas être compromis par des instruments contre-productifs. Un nouveau guide soutient les entreprises désireuses d'appliquer les principes directeurs de l'OCDE et propose une auto-évaluation.

Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales contiennent des lignes directrices pour une conduite responsable des entreprises actives à l'échelle internationale (Corporate Social Responsibility). Ces lignes directrices ont été développées régulièrement depuis 1979 et forment un cadre internationalement reconnu. La Suisse s'est engagée à faire connaître ce code de conduite, à en promouvoir l'application et à constituer une plateforme de dialogue et de règlement des différends en cas d'atteintes éventuelles. Le Point de contact national (PCN) s'est soumis volontairement à une évaluation de l'OCDE et a obtenu de bonnes notes. L'OCDE atteste son professionnalisme et sa bonne réputation.

Un instrument précieux que remet en question l'initiative sur les multinationales

economiesuisse décerne également une bonne note à la plateforme publique de promotion, de dialogue et de règlement des différends. economiesuisse soutient le PCN dans ses efforts pour faire connaître les principes directeurs de l'OCDE, qui constituent un cadre de référence important pour les entreprises et les aident à assumer leurs responsabilités sociales. economiesuisse participe à ce projet de manière active et constructive depuis le début. En tant que plateforme de dialogue et de règlement des différends, le PCN signale d'éventuelles violations des principes directeurs et s'efforce de résoudre les problèmes entre les parties en conflit. Ce moyen constructif de régler des différends souligne la nécessité du dialogue et de la collaboration de toutes les parties concernées pour relever des défis sociaux. Ce mécanisme éprouvé serait remis en question par une focalisation sur des actions en responsabilité, telles que prévues par l'initiative des ONG sur les multinationales. On peut difficilement rechercher des solutions par un dialogue modéré et, en même temps, se disputer devant un tribunal au sujet d'indemnités.

Auto-évaluation et un nouveau guide pragmatique

Le PCN et le Réseau suisse du Pacte mondial (Global Compact Network Switzerland ou GCNS), une initiative soutenue par les entreprises, ont élaboré un nouveau guide pour l'application, au sein des entreprises, des principes directeurs de l'OCDE et des principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU. Ce guide, publié récemment, soutient les entreprises dans l'interprétation et l'application des principes directeurs et montre comment les mettre en œuvre au moyen d'exemples pratiques. Une auto-évaluation simple permet aussi aux entreprises de faire le point sur la mise en œuvre des principales recommandations contenues dans les principes directeurs de l'OCDE pour les multinationales. Il permet d'identifier sommairement les forces et les faiblesses d'une entreprise dans la perspective d'une conduite responsable. Ce test se focalise sur des mesures qui vont au-delà des exigences légales.

Pour accéder au Point de contact national: www.seco.admin.ch/pcn

Pour accéder au Réseau suisse du Pacte mondial: http://globalcompact.ch/